

N°14/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**DATE DE CONVOCATION
25 mars 2026L'an deux mille vingt six
Le 31 mars à dix-huit heures trenteDATE D'AFFICHAGE
25 mars 2026Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur REGAERT Bruno Maire**

NOMBRE DE CONSEILLERS

Etaient présents : M. REGAERT Maire, M. BACHELET, Mme REGAERT DA COSTA, M. COSSARD Adjoints, M. MARNAT, M. BOULANGER, Mme DAGNICOURT, M. ROUSSEL, Mme BUREL, Mme CISSE conseillers municipauxEN EXERCICE 11
PRESENTS 10
VOTANTS 11

Pouvoir : Mme PICHET GESLAK donne pouvoir à M. COSSARD

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : M. BOULANGER Freddy**Objet : composition de la commission communale des impôts directs****VU** l'article 1650 du Code Général des Impôts, portant notamment sur la composition de la Commission Communale des Impôts Directs**CONSIDERANT** que des élections municipales ont eu lieu le 15 mars 2026**CONSIDERANT** qu'il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs de la commune**CONSIDERANT** que les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins jour de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission. De plus, un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.**CONSIDERANT** que les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double remplissant les conditions sus-énoncées, dressée par le conseil municipal**CONSIDERANT** que la désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière à la taxe d'habitation et à la taxe professionnelle soient équitablement représentées**Le conseil municipal à l'unanimité****DRESSE** la liste de 12 commissaires titulaires et de leurs suppléants comme suit :

Titulaires	Suppléants
M. COSSARD Stéphane	Mme REGAERT DA COSTA Alice
M. BACHELET Pascal	Mme COSSARD Nathalie
Mme REGAERT Christelle	Mme CISSE Goundo
M. REGAERT Benjamin	M. BACHELET Loïck
M. MAITRE Cédric	Mme BUREL Magali
Mme LUKOWSKI Stéphanie	Mme MARNAT Wagdam
M. MARNAT Mathieu	Mme BOULANGER Isabelle

Accusé de réception en préfecture
095-219506334-20260402-DEL-2026-14-DE
Date de télétransmission : 02/04/2026
Date de réception en préfecture : 02/04/2026

M. BOULANGER Freddy M. GESLAK Jean-michel	Mme LABARRIERE Sylvie M. DA COSTA Adrien
M. ROBERT Guillaume M. GIORGI Jean-Charles Mme ROBERT Françoise	M. BOULANGER Yves M. TADEK M. ROUSSEL Vincent

AUTORISE ET DONNE pouvoir à son Maire pour viser la présente délibération et signer tout document relatif à ce dossier et soumettre la délibération au visa de Monsieur le Sous-préfet de Sarcelles.

Fait et délibéré en séance les jours mois et an susdits.



Vaudherland, le 1^{er} avril 2026

Maire

GAERT Bruno